



Membres en exercice : 29  
Membres présents : 24  
Membres votants : 29

Le 3 juillet 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 27 juin 2024. Publication de la convocation le : 27 juin 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

Etaient absents :

M. Éric BOSSER a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H  
M. Éric KERDRANVAT a donné procuration à M. Georges CASTEL  
M. Tony VORMS a donné procuration à Mme Sandrine URVOIS  
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT  
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 05 JUL. 2024

Délibération n° 2024-086 : Plan de financement du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table)

Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

M. le Maire expose à l'assemblée :

Par délibération DE2024-013, le conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel pour la réhabilitation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table).

Par délibération DE2024-052, le conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé pour la réhabilitation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table).

Suite au refus de la demande de DSIL et au regard de la nature des travaux à réaliser (rénovation énergétique prioritairement), il convient de procéder à une demande au titre du Fond Vert.

Le plan de financement est donc actualisé en conséquence :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Libellé	Taux	Montant
Honoraires (Moe, contrôle technique, SPS, etc)	34 000,00 €	Bien vivre partout en Bretagne	20%	70 000,00 €
Diagnostics et études préalables	11 000,00 €	DETR	28%	100 000,00 €
Imprévus	20 000,00 €	Fond Vert	32%	113 000,00 €
Travaux d'aménagement	290 000,00 €	Autofinancement	20,28%	72 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>355 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>355 000,00 €</b>

Vu la délibération DE2024-012 actant de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024,  
Vu la délibération DE2024-013 approuvant le plan de financement prévisionnel du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table),  
Vu la délibération DE2024-033 approuvant le budget prévisionnel du budget principal 2024,  
Vu la délibération DE2024-052 approuvant le plan de financement actualisé du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table),

Considérant le point d'information sur le financement des projets communaux présenté en commission finances du 15 mai 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions, décide de :

- Approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- Autoriser M. le Maire à transmettre les demandes de financement associées ;
- Autoriser M. le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS

